



Paris, 2 juillet 2007

Communiqué de Presse 70^e anniversaire des Maisons familiales rurales

70 ans d'innovation et d'engagement

Les Maisons familiales rurales célèbrent, le 7 juillet 2007 à Brest, leur 70^e anniversaire : 70 ans d'innovation et d'engagement au service de l'éducation et du développement.

Les événements prévus mettent l'accent sur l'ambition des Maisons familiales d'« *entreprendre ensemble pour construire demain* », thème des ateliers et des actions conduites par les MFR tout au long de l'année 2006-2007 (voir fichier attaché).

Un grand rassemblement de près de 3 000 responsables est prévu le samedi 7 juillet 2007 au Parc des Expositions de Brest, après une assemblée générale qui se sera déroulée la veille.

Le président François Subrin rappellera à Michel Barnier, ministre de l'Agriculture et de la Pêche, représentant le Président de la République, que le projet des MFR « *la volonté d'agir* » correspond aux besoins de la société et recoupe plusieurs engagements du chef de l'Etat :

- **La valorisation du travail.** Les Maisons familiales attendent une action forte en faveur de **l'enseignement technique et des filières professionnelles**, un encouragement des **formations scolaires par alternance et sous contrat de travail**, la création de **parcours différenciés** pour les jeunes de 14 à 16 ans.

- **L'exigence de justice.** Les Maisons familiales souhaitent que cette exigence touche **d'abord les familles les plus modestes** grâce à des bourses correctement valorisées, que cette exigence porte ensuite sur **l'équité des financements de l'apprentissage**, que cette exigence soutienne encore **les jeunes entrés tôt sur le marché du travail** afin de leur offrir un droit d'accès à la formation continue tout au long de la vie, enfin que cette exigence permette aux **Maisons familiales rurales** de poursuivre leurs actions grâce à une application pleine et entière de la loi de 1984 (par la loi du 31 décembre 1984, les associations MFR sont reconnues comme interlocutrices de l'Etat et partenaires dans leur mission de service public).

- **L'enseignement agricole.** Les Maisons familiales demandent, d'autre part, à être jugées sur les résultats qu'elles partagent avec l'ensemble de l'enseignement agricole : insertion professionnelle élevée, contribution aux dynamiques des territoires ruraux, formation générale, humaine, culturelle et civique associée à un enseignement technique de haut niveau. Le président Subrin rappellera que **l'enseignement agricole doit avoir un budget en adéquation avec ses ambitions.**

- **Le préapprentissage.** Les Maisons familiales espèrent enfin qu'un **dispositif clarifié pour le préapprentissage**, dans le cadre de l'obligation scolaire et de l'alternance, soit rapidement élaboré. Ces classes accueillent des jeunes de 14 à 16 ans pour les aider à s'orienter. Après ces formations, le taux de rupture des contrats d'apprentissage est divisé par trois.

Ci-joint :

- En fichier pdf le journal du 70^e anniversaire qui comprend les exemples d'actions réalisées par les MFR et le programme du rassemblement à Brest
- Dossier pdf sur l'histoire des Maisons familiales rurales

Pour plus d'informations, prendre contact avec : Patrick GUES, patrick.gues@mfr.asso.fr
Union Nationale des MFR - 58, rue Notre-Dame de Lorette - 75009 PARIS - 01.44.91.86.86 (portable durant le congrès à Brest : 06.72.47.33.66)

RÉUSSIR
autrement



Présentation simplifiée des Maisons familiales rurales

Le mouvement des Maisons familiales rurales (MFR) regroupe 506 associations réparties de la façon suivante :

- 434 associations locales, établissements de formation professionnelle,
- 68 associations fédérales départementales et régionales et 2 comités territoriaux pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie Française,
- 1 Centre national pédagogique (CNP) et 1 Union nationale.

Il existe également 15 MFR dans les Pays d'Outre-Mer (POM) qui ne dépendent pas directement de l'Union française et qui ont leur propre organisation territoriale.

Chaque Maison familiale est un établissement scolaire qui propose des formations sur tous les niveaux de l'enseignement professionnel (4^e, 3^e, CAP, BEP, Bac professionnel ou technologique, BTS...).

Cette « Maison » a pour objectif de former des jeunes ou des adultes, de les accompagner vers une insertion sociale et professionnelle réussie et de favoriser un développement durable du territoire où elle est implantée. L'établissement est géré par une association dont les membres sont majoritairement des familles mais aussi des professionnels, des élus ou des responsables locaux.

Les Maisons familiales rurales se caractérisent par leur pédagogie et leur approche éducative spécifique qui associent la formation générale et la formation professionnelle en étroite relation avec les réalités du terrain, l'accueil en internat et en petits groupes, le suivi personnalisé des élèves, l'implication des parents et des entreprises, l'émergence du projet de chacun, le rôle d'accompagnateur des formateurs...

Dans une Maison familiale rurale, on recense, en moyenne, 150 élèves (qui ne sont pas tous présents en même temps du fait de l'alternance -certaines classes sont en stage pendant que les autres sont à l'école) et 17 salariés. L'établissement compte, environ, 75 places en internat où chacun est connu. Les élèves sont accompagnés par des formateurs (des moniteurs) qui assurent différentes activités : enseignement, animation, visites de stage...

Les jeunes ou les adultes présents dans les Maisons familiales rurales sont sous statut scolaire dépendant du ministère de l'Agriculture (51 000 élèves) ou apprentis principalement dans des formations de l'Education Nationale (11 000 préapprentis ou apprentis) ou encore des stagiaires de la formation professionnelle continue (8 000).

Le mouvement compte 8 000 salariés.

Il existe aujourd'hui des Maisons familiales rurales dans près de 40 pays à travers le monde.

L'Union nationale coordonne et oriente les activités du mouvement en France. Elle a pour objectifs de garantir l'authenticité associative et éducative des MFR, d'impliquer chacune des associations dans l'élaboration du projet du mouvement, d'impulser une politique générale de création de nouvelles associations et d'ouverture de formations, de proposer une stratégie d'actions pour faire prendre en compte le point de vue des MFR, de représenter le mouvement auprès de différentes instances et administrations ainsi que de développer des actions de coopération internationale. L'Union nationale des Maisons Familiales est membre, entre autres, de l'UNAF, du groupe Monde Rural, du CFSI, du CRID, de l'AFDI, de Coordination SUD...

Pour toute information complémentaire, consulter le site www.mfr.asso.fr